



EXPO-VENTE U.O.E.B

L'UOEB a le plaisir de vous inviter à participer à son Exposition Bourse.

**L'UOEB ORGANISE UNE EXPO-VENTE A LA SALLE DES FETES DE LA MEDE
5 Rue Saint MEDARD LA MEDE 13220. (CHATEAUNEUF LES MARTIGUES)
LE 24 et 25 Octobre 2026.**

REGLEMENT:

SEULS LES OISEAUX BAGUES, **2023, 2024, 2025, 2026** SERONT ACCEPTES, A L'ENCAGEMENT
TOUT OISEAU SUSPECT SERA REFUSE.

UN PRELEVEMENT DE **10 %** SERA PRIS SUR LA VENTE.

- L'expo sera sous la responsabilité de capacitaires.
- Les indigènes mutés seront autorisés à la vente.
- Les oiseaux hors Bouches du Rhône devront être accompagnés d'un certificat de provenance.
- Le club ne sera pas tenu responsable en cas de décès ou de vol d'un ou de plusieurs oiseaux.

Entrée Exposition :

Adulte 3€ gratuit pour les enfants accompagnés de moins de 12 ans

CALENDRIER DE L'EXPOSITION

ENGAGEMENT	DATE LIMITE	19 OCTOBRE 2026.
ENCAGEMENT	VENDREDI	23 OCTOBRE 2026 DE 09H à 20H
DECAGEMENT	DIMANCHE	25 OCTOBRE 2026 A 18 H 00.

OUVERTURE AU PUBLIC: SAMEDI 24 et DIMANCHE 25 OCTOBRE DE 09 H à 18 H.

**LES FEUILLES D'ENGAGEMENT DEVRONT ETRE ADRESSEES AU PLUS TARD LE
19 OCTOBRE 2026 A :**

M. BONILLA Jean-Michel

2 rue du Grand puits lot les Pougaous 13220 Châteauneuf-les-Martigues. Tél. : 06.47.73.29.74

ou par mail Jean-Michel.bonilla@neuf.fr

FORMALITES VETERINAIRE

Pièces à fournir :

Pour les élevages hors Bouches du Rhône :

* **Attestation de provenance** (ex. certificat global), délivrée par la DDPP du département d'origine de l'élevage et datant de moins de 10 jours. Pour les éleveurs qui s'engageront avant le 18 octobre le club pourra demander l'attestation à la DDPP.

Pour tous :

* Déclaration sur l'honneur indiquant la participation ou non à une exposition internationale dans les 30 derniers jours (modèle annexe III)

* Certificat de bonne santé (modèle annexe VII) datant de moins de 5 jours pour les oiseaux ayant participé à une exposition internationale depuis moins de 30 jours.

* L'attestation de marquage et inscription à l'IFAP pour les oiseaux soumis à déclaration.

* L'attestation sur l'honneur de respect de la réglementation .